



*Signataire : François Baertschi*

*Date de dépôt : 10 janvier 2025*

## **Question écrite urgente**

### **Augmentation du subventionnement aux frontaliers**

Selon la très ancienne convention de 1973 entre Genève et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, le canton verse **3,5% de la masse salariale des frontaliers**, sans référence aux impôts encaissés.

En 2025, la situation fiscale changera fondamentalement avec l'entrée en vigueur de la baisse sur les personnes physiques, dont les frontaliers bénéficieront également. Personne ne le conteste.

Cela signifie qu'il y aura une baisse des montants effectifs de l'impôt reçu par le canton de Genève, puisque dans le même temps la rétrocession à la France voisine ne baissera pas et augmentera sans doute. Le solde final se fera au détriment de Genève mais au bénéfice des départements français. Cela est dû au calcul archaïque imposé par la convention de 1973, qui se fonde uniquement sur la masse salariale.

Nous avons là un cas d'inégalité systémique entre Genève et la France, qui peut être considéré comme une augmentation de la subvention à la France voisine.

Si la perte d'impôt globale a été calculée précisément par le département des finances, les effets sur les montants reversés aux départements français et la perte globale pour Genève de la catégorie des frontaliers n'ont pas été estimés précisément.

Très vraisemblablement, les montants reversés aux départements français vont encore augmenter alors que le canton de Genève et les communes vont voir leurs recettes fiscales baisser de manière importante.

Nous craignons d'assister à un subventionnement indirect du canton en faveur des frontaliers.

Mes questions sont les suivantes :

- *Combien les finances du canton de Genève vont-elles perdre au titre des impôts sur les salaires des frontaliers ?*
- *Pouvez-vous me confirmer que cette baisse d'impôts, qui a comme conséquences de fortes baisses pour les finances cantonales et communales, n'aura aucune incidence sur les sommes dues aux départements voisins ?*